

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 12 (1997)
Heft: 2

Artikel: Une déontologie, pourquoi ?
Autor: Gorin, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-770323>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE DÉONTOLOGIE, POURQUOI ?

(cf. ARBIDO no 5/96)

Six séances de travail intensives et passionnantes, de nombreux contacts et lectures, une présentation du résultat intermédiaire des travaux dans le cadre du Congrès BBS de Crans-Montana et une consultation des personnes présentes à cette dernière: voilà résumés en quelques mots les travaux menés par le Groupe de travail ad hoc sur l'élaboration d'un code de déontologie destiné aux bibliothécaires de notre pays.

Limites

Les limites dans lesquelles nous avons travaillé sont les suivantes: l'acceptation moderne dominante de l'expression «code de déontologie», conscients que nous avons faite nôtre, est la suivante: il s'agit de l'ensemble des droits et devoirs d'une communauté professionnelle déterminée

notre projet comporte des articles de portée générale, auxquels doivent pouvoir s'identifier tous les milieux professionnels regroupés au sein de la BBS (tous types de SID et toutes fonctions confondues). Il s'agit d'un cadre dans lequel figurent des fondements déontologiques. On pourrait envisager que des codes de déontologie tout à fait spécifiques à des milieux particuliers soient définis ultérieurement à partir de cette base générale. De même, notre projet ne cherche pas à définir des règles déontologiques pour nos collègues de l'AAS ou de l'ASD, qui pourront librement s'inspirer de nos travaux s'ils le souhaitent.

Objectifs

Les objectifs de ce code de déontologie peuvent être résumés de la manière suivante: répondre au désir de règle, de point d'appui, que ressentent des professionnels conscients de leurs responsabilités, rappeler certains devoirs inhérents à notre profession et revendiquer certains droits mettre en valeur et affirmer des compé-

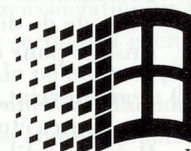
tences professionnelles spécifiques promouvoir une image de marque de notre profession.

Et la suite...?

Avec le projet définitif qu'il a soumis au Comité-Directeur début janvier 1997, notre Groupe de travail a estimé qu'il avait rempli le mandat qu'il s'était donné et a souhaité que le Comité-Directeur le prenne à son compte et le soumette à une procédure de consultation plus large, au sein de tous les Groupes d'intérêt de la BBS. A l'issue de cette consultation et une fois effectuées les corrections qui pourraient en résulter – lesquelles seront assumées par notre Groupe de travail sur mandat du Comité-Directeur –, nous espérons qu'une version définitive de ce code de déontologie pourra être soumise à l'Assemblée générale de la BBS, à Zurich.

Pour le Groupe de travail:
 Michel Gorin
 E.S.I.D. Genève
 Tél.: 022 322 14 20 / e-mail:
 Michel.Gorin@ies.unige.ch

PRE **WINMEDIO** 3.5



PRE-WinMedio 3.5 - Die benutzerfreundliche Software für Mediotheken auf der Bedieneroberfläche von MS-Windows

PRE-WinMedio 3.5 ist eine umfangreiche Applikation für die Verwaltung von Bibliotheken, Mediotheken, Dokumentationsstellen, usw., mit folgenden Funktionen:

- Katalogisierung verschiedenster Medienarten (Bücher, Videokassetten, CDs, usw.) nach den Richtlinien der Schweizerischen Arbeitsgemeinschaft der öffentlichen Bibliotheken (SAB)
- Online-Publikumsabfrage (OPAC) nach allen gängigen Kriterien
- Adressen- und Ausleihenverwaltung mit ausgeklügeltem Gebührensystem
- Strichcode für eine rationelle Ausleihe und Rücknahme der Medien
- Reservationen mit schriftlichen Reservationsanzeigen
- Mehrstufiges Mahnsystem
- Generator für die Erstellung von komplexen Auswertungen und Statistiken
- Massenmutationen
- Kontext-Sensitive Hilfe
- Umfangreicher Passwortschutz
- und und und und ...

Sind Sie neugierig? Rufen Sie uns an und verlangen Sie detaillierte Unterlagen.

PRE  **DATASYSTEM**
 AG FÜR GESCHICHTE SOFTWARE

Biergutstrasse 11, 3608 Thun

Telefon 033 336 98 36
 Fax 033 336 98 03